

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 17 juin 2026

DÉLIBÉRATION N° DCS2026-023

Objet : Adoption du Budget supplémentaire du Budget Principal pour 2026

Le dix-sept juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 10 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 47

Nombre de délégués présents : 23

Nombre de délégués représentés : 11

QUORUM : 47 délégués en exercice représentant 123 voix, soit un quorum de 61,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 23 délégués présents +11 pouvoirs correspondant à 97,33 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : LAVENKA Olivier, Président, GOUHOURY Pascal.

Délégués de la Région : AVOND Angela.

Délégués des EPCI : ATRIDE Edie, BAPTIST Philippe, BEAUVAIS Bernadette, BELLIOU Jean-Claude, BOUSEZ Alexandre, CHOMAUDON Éric, CHONION Jean-Paul, DEHELLY Antoine, FOURNIER Pascal, GARCIA ROBIN Jean-Paul, GAVARD Nadine, GENEVIÈVE Gérard, GRIMONT Éric, HÉLIE Jean, PÉRIGAUULT Isabelle, PEUTOT Christian, POIREAU Julien, SAOÛT Louis, SENSI Philippe, VAMBRE Christophe.

REPRESENTES :

Délégués du Département :

THOBOR Virginie a donné pouvoir à GOUHOURY Pascal.

Délégués de la Région :

BATTAIL Gilles a donné pouvoir à AVOND Angela.

Délégués des EPCI :

BACHELET Stéphane a donné pouvoir à PÉRIGAUULT Isabelle.

COULOUMY Christophe a donné pouvoir à BAPTIST Philippe.

JABUT Stéphane a donné pouvoir à BELLIOU Jean-Claude.

PARISY Anne a donné pouvoir à GAVARD Nadine.

PECHARMAN Jean-Luc a donné pouvoir à SAOÛT Louis.

PRISÉ Stéphanie a donné pouvoir à POIREAU Julien.

PROST Emmanuel a donné pouvoir à SENSI Philippe.

ROUSSEAU Michael a donné pouvoir à GRIMONT Éric.

VIVET Emmanuel a donné pouvoir à FOURNIER Pascal.

SECRETARE DE SEANCE : PÉRIGAUULT Isabelle.

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical n° DCS2026-028 en date du 10 décembre 2025, relative au Budget Primitif du budget principal pour 2026 du Syndicat,

Vu la délibération du Comité syndical n°DCS2026-015 du 17 juin 2026, approuvant le Compte Financier Unique du budget principal pour 2025, et décidant à ce titre de reprendre, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2026, le résultat d'investissement constaté en 2025 (+ 326 555,96 €) au sein de la section d'investissement en recettes, et le résultat de fonctionnement en 2025 (+ 1 958 402,56 €) en recettes au sein de la section de fonctionnement,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur l'exercice 2026,

Vu l'avis favorable de la commission Finances réunie le 5 juin 2026,

Vu le rapport n°DCS2026-023,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (97,33 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE le Budget Supplémentaire du budget principal de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2026, en décidant que les crédits admis à ce Budget Supplémentaire sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement.

Les modifications apportées par chapitre budgétaire, en dotations complémentaires ou en réductions de crédits, sont les suivantes (montants en euros) :

FONCTIONNEMENT

		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	BP+BS
Total dépenses de fonctionnement		2 400 000,00 €	1 810 000,00 €	4 210 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	590 000,00 €	1 680 000,00 €	2 270 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 700 000,00 €	0,00 €	1 700 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 000,00 €	100 000,00 €	130 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00 €	20 000,00 €	30 000,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIO	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	65 000,00 €	10 000,00 €	75 000,00 €
Total recettes de fonctionnement		2 400 000,00 €	1 810 000,00 €	4 210 000,00 €
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	1 958 402,56 €	1 958 402,56 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	800 000,00 €	-150 000,00 €	650 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 585 000,00 €	0,00 €	1 585 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	1 597,44 €	1 597,44 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €

INVESTISSEMENT

		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	BP+RAR+BS
Total dépenses d'investissement		65 000,00 €	336 308,72 €	403 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000,00 €	65 000,00 €	70 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 000,00 €	271 308,72 €	333 000,00 €
Total recettes d'investissement		65 000,00 €	338 000,00 €	403 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	65 000,00 €	10 000,00 €	75 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	1 444,04 €	1 444,04 €
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	326 555,96 €	326 555,96 €



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 1er juillet 2026e